# COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Administration Générale

### REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté – Egalité - Fraternité

SAINT DISDRE OF MIQUELON
Reculation Prefecture
Letter 2 3 JAN 2014

### ARRETE N ° 65 DU 21 JANVIER 2014

Modifiant l'arrêté n° 810 du 11 juillet 2012 portant nomination d'un régisseur titulaire de la régie de recettes à la Patinoire de Saint-Pierre

#### LE PRESIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU l'arrêté n° 607 du 30 mai 2012, portant institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la patinoire de Saint-Pierre.

VU l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 13 janvier 2014;

#### ARRETE

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté n° 810 du 11 juillet 2012 est remplacé par le texte suivant :

« En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Josée VIGNEAU sera remplacée par Monsieur Sébastien CUSICK, mandataire suppléant.

<u>Article 2</u>: Les dispositions des articles n° 1 et n°3 à 10 de l'arrêté n° 810 du 11 juillet 2012 restent inchangées.

<u>Article 3</u>: Le Président du Conseil Territorial et le Directeur des Finances Publiques, comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil Territorial,

Stephane ARTANO

CONSEIL

Signature du Régisseur titulaire – Madame Josée VIGNEAU

(précédée de la formule «Vu pour acceptation»)

Vu pour acceptation

Signature du Suppléant – Monsieur Sébastien CUSICK

(précédée de la formule «Vu pour acceptation»)

le pour acceptat

#### Destinataires:

Le directeur de la Patinoire Madame Josée VIGNEAU Monsieur Sébastien CUSICK Service des Finances Directeur des Finances Publiques Préfecture – Contrôle de Légalité Imprimerie Journal Officiel- Publication

## PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse: BP 4200 - Code postal: 97500 - Ville: Saint-Pierre et Miquelon

Tél. 05 08 41 10 30 - Télécopieur 05 08 41 27 12